

ARISTOTE :: ANALYTIQUES

12 | L'APPRÉHENSION DES PRINCIPES

Dans le dernier chapitre des *Analytiques*, Aristote retourne à des questions qu'il a soulevées au début des *APo.*: qu'est-ce que la connaissance préexistante? que ce sont ces principes dont dérive toute notre connaissance? comment est-ce que nous les appréhendons? avec quoi? venons-nous au monde déjà équipés de ces principes? etc.

Bien que ce soit l'un des chapitres les plus fameux des *Analytiques*, il a été interprété de façon très diverse: certains y ont trouvé une manifestation parfaite de l'empirisme d'Aristote; d'autres, en revanche, y voient l'expression d'un rationalisme extrême de notre philosophe. Comme d'habitude nous allons commencer par une lecture détaillée. Nous reviendrons plus tard aux questions plus générales.

La *structure* du passage est assez claire:

0. 99b15 Préambule
1. 99b20 Les deux questions
2. 99b26 Réponse à la première question
3. 100b5 Réponse à la deuxième question

0. Préambule

[99b15] Le plan de recherche annoncé au début de l'œuvre a été accompli (cf. *Apr.* 1.1). Cependant, les principes n'ont pas encore été suffisamment élucidés. En particulier, on devrait aborder les deux questions suivantes:

- (i) Comment est-ce que les principes deviennent connus [γνώριμοι]?
- (ii) Quel est l'état [ἔξις] qui fait connaître [γνωρίζειν] les principes?

Quelques points de détail. Le syllogisme a été traité en *Apr.*, la démonstration, en *APo.* — La démonstration et le savoir démonstratif sont la même chose en ce sens que le savoir démonstratif équivaut à la *possession* des démonstrations. — Est-ce qu'Aristote souhaite parler à la fois des principes des démonstrations et des principes des syllogismes (comme Detel le croit)? Sûrement pas: les principes sont toujours des principes démonstratifs. — Il semble aller de soi pour Aristote que nous possédons un savoir démonstratif, car il présuppose que nous appréhendons les principes.

1. Les deux questions

[99b20] Les deux questions qu'il vient de poser sont reformulées et en même temps précisées. Elles apparaissent maintenant en ordre inverse:

(ii)* Est-ce que l'appréhension des principes est la même chose que le savoir des démonstrations?

(i)* Est-ce que les états qui nous permettent d'appréhender les principes sont acquis, ou est-ce qu'ils se trouvent déjà en nous sans que nous nous en apercevions?

De fait, la première question — i.e. (i) ou (i)* — est la suivante: Est-ce que notre connaissance des principes est innée ou pas? Et si cette connaissance est acquise, comment est-ce qu'elle est acquise?

2. Réponse à la première question

[99b26] Aristote commence son exposé par une présentation d'un dilemme: on suppose d'abord que la connaissance des principes est innée, et ensuite qu'elle est acquise: dans les deux cas, on arrivera à une impossibilité.

(α) Si nous possédons la connaissance des principes déjà à la naissance, cela voudrait dire que nous possédons une connaissance plus distincte (plus précise) que celle donnée par n'importe quelle démonstration. Or, cette connaissance demeurerait totalement cachée: en effet, nous ne sommes pas conscients de ce savoir à notre naissance, et quand on observe un nouveau-né il n'y a rien qui indique que l'enfant possède déjà ce genre de savoir.

(β) Si, en revanche, nous acquérons la connaissance des principes après la naissance, il devrait s'ensuire qu'elle soit dérivée d'une connaissance préexistante: car nous ne pouvons acquérir un tel savoir 'si nous sommes ignorants et si nous possédons aucun état' (cf. *APo.* 1.2). Autrement dit, supposer que la connaissance ne soit pas innée, entraîne qu'elle soit innée.

Aristote essaie de résoudre le dilemme en postulant 'une certaine capacité [δύναμις]' ou faculté innée dont nous pouvons dériver notre connaissance des principes. La particularité de cette faculté serait que les propositions qui en émanent sont moins distinctes ou précises que les principes. (Autrement l'argument de *APo.* 1.1 s'y appliquerait de nouveau.) Le raisonnement d'Aristote ne semble pas valide. Notre connaissance des principes n'est pas une connaissance dérivée. L'argument de *APo.* 1.1 ne s'y appliquerait donc pas.

[99b34] Or, le fait est que les animaux possèdent une telle capacité: la perception.

Il n'est pas évident comment on vient de la perception à la connaissance des principes. Pour que son affirmation soit valide, Aristote doit encore la justifier. Le reste de sa réponse à la première question est consacrée à cette justification.

Aristote distingue quatre étapes: À partir de la perception se produit le souvenir, et du souvenir [...], l'expérience. [...] À partir de l'expérience [...] est produit un principe de l'art

et de la science [...]’ (APo. 100a3; cf. APo. 99b34; Met. A 1, 980a27).

(1) La *perception* [αἴσθησις] est ‘une capacité innée de discernement’ (APo. 99b35).

(2) Le *souvenir* ou la mémoire [μνήμη] est la capacité de retenir les perçus. À proprement parler, ce qui reste dans l’esprit n’est pourtant pas un perçu, mais plutôt un phantasme [φάντασμα] ou une image mentale, qui est pour ainsi dire l’empreinte du perçu. Pour qu’il y ait souvenir, il faut que l’on possède en outre la capacité de réactualiser ces images.

(3) L’*expérience* [ἐμπειρία] est dit dépendre de la présence d’un grand nombre de souvenirs d’une et la même chose (Met. A 1, 980b29). L’idée semble être qu’une personne expérimentée puisse affirmer une proposition générale de la sorte ‘B appartient à tous les A’, où ‘tous les A’ porte sur tous les A rencontrés par ladite personne.

(4) La notion ou plutôt *raison* [λόγος] provient de l’expérience, c’est-à-dire ‘de l’universel tout entier au repos dans l’âme’ (100a6). L’idée semble être la suivante. Lorsque les impressions successives d’un certain nombre de A ont laissé une image complète dans notre esprit, cela nous permet d’extraire tous les attributs essentiels de A.

Faisons un exemple de ces quatre étapes.

- (1) Je vois que ce cygne est blanc.
- (2) Je me souviens que ce cygne est blanc.
- (3) J’appréhende que ce cygne-ci et ce cygne-là et ... est blanc.
- (4) Je *connais* que tous les cygnes sont blancs.

Cette histoire représenterait les quatre étapes de la perception propositionnelle jusqu’à la connaissance ou à l’intellection propositionnelle.

Il est aussi possible de représenter les quatre étapes de la naissance d’un concept:

- (1) Je vois un cygne.
- (2) Je me souviens d’un cygne.
- (3) J’appréhende ce cygne-ci et ce cygne-là et ...
- (4) J’ai la *notion* d’un cygne.

Sur la base du texte, il semble impossible de choisir entre ces deux interprétations. Les différences sont d’ailleurs moins importantes qu’elles ne paraissent à première vue. Si j’ai la notion d’un cygne, cela ne veut pas simplement dire que je sais comment utiliser le mot ‘cygne’, mais cela veut dire que je possède la définition [λόγος] d’un cygne. Autrement dit, avoir la notion implique avoir le principe propositionnel.

[100a14] Aristote essaie d’expliquer comment on arrive d’un universel tout en bas de l’échelle tel que homme aux universaux plus hauts tels que animal ou substance. Et il conclut que nous connaissons les choses premières par induction [ἐπαγωγή].

3. Réponse à la deuxième question

[100b5] La deuxième question qu'Aristote a posée au début du chapitre était 'Quel est l'état qui fait connaître les principes?'. Selon cette dernière partie du chapitre, cet état est l'intellection [νοῦς].

L'intellection ou la compréhension n'est donc pas une faculté, mais un état, tout comme le savoir:

ἐπιστήμη : ἀπόδειξις :: νοῦς : ἐπαγωγή
savoir : démonstration :: intellection : induction

La deuxième question semble ainsi être purement terminologique.

Revenons maintenant pour un instant à la question initiale: si on devait classer Aristote comme rationaliste ou empiriste, que faudrait-il dire? D'un côté, il semble que nous appréhendons les principes grâce à l'induction. Par conséquent, Aristote est un empiriste. D'un autre côté, les principes sont appréhendés par le νοῦς. En outre, toute autre proposition que nous savons et qui n'est pas un principe est dérivée de façon syllogistique de principes. Par conséquent, rien de ce que nous savons provient de notre expérience. Aristote serait donc un rationaliste.